

entrer dans la catégorie la région qu'il voulait y voir figurer, Elliot-Lake. Le gouvernement a refusé de dire aux régions qui pouvaient profiter de ce programme si elles répondaient aux conditions fixées. Mais j'ai dressé une liste—et je prie les députés de croire que ça n'a pas été long—des principaux secteurs industriels qui ont une population d'au moins 10,000 âmes et qui ont les 75 p. 100 requis. Au 2 juin, c'étaient Shawinigan-Falls, 90.5 p. 100, qui n'a pas présenté de demande; Val-d'Or qui n'a pas présenté de demande; Cornwall qui en a présenté une et qui a été admise; le lac Saint-Jean, 36.2, qui n'a pas présenté de demande; Trois-Rivières, 90.5 p. 100, qui n'a pas présenté de demande; Brantford, 90.5, qui n'a pas présenté de demande; elle ne savait même pas qu'elle était classée dans une catégorie qui lui permettait d'en présenter une. Alors qu'en est-il? Le 2 juin, 39 localités avaient présenté des demandes et la plupart, plus de 50 p. 100, dépassaient de beaucoup le pourcentage établi comme critère. Mais aucune n'a de chance d'obtenir de l'aide à cause du critère établi par le gouvernement.

Je connais le cas d'un conseil municipal qui est venu jusqu'à Ottawa où il a passé la journée, aux frais de ses contribuables, afin d'avoir une entrevue d'une ou deux heures avec un ministre de la Couronne, pour savoir où il se classait dans cette catégorie. Ces personnes auraient pu être renseignées en deux minutes par téléphone. Il m'a suffi de 15 minutes pour trouver le pourcentage simplement en consultant les exemplaires de la *Gazette du travail* qu'on trouve à la bibliothèque de la Chambre. Voilà un exemple du manque d'esprit de responsabilité, du manque de direction, du manque d'initiative avec lesquels le gouvernement administre les affaires depuis six mois. On nous présente un énorme déficit et le ministre des Finances nous dit que cela ne créera pas d'inflation véritable. Il ajoute ensuite qu'il surviendra de modiques hausses des prix de certaines marchandises que nous nous procurons à l'étranger, ainsi que des prix de certains de nos produits d'exportation. Quel cas fait-il des consommateurs ou des particuliers qui sont à la retraite et dont le revenu est stabilisé, de ces gens qui dépendent tellement des prestations de bien-être social? Je dis qu'on ne se préoccupe guère du sort de ces gens, sauf peut-être à quelques égards négligeables.

Permettez-moi de citer un passage de la page 5 du rapport du comité spécial du Sénat sur la main-d'œuvre et l'emploi:

Le maintien d'un rythme suffisant de croissance économique exige un niveau constamment élevé de placements de capitaux tant privés que publics. Les placements privés doivent être complétés et

[M. Pitman.]

stimulés par un niveau convenable des placements du gouvernement en équipement social.

C'est un domaine dont le présent budget ne tient aucun compte. Le rapport poursuit:

Notre inventaire d'équipement social est à la fois insuffisant et, à maints égards, désuet, particulièrement dans nos régions urbaines qui connaissent une rapide expansion.

Le gouvernement actuel a-t-il fait quelque chose dans ce domaine? Je dis que non. C'est certainement un signe de pauvreté d'imagination en même temps qu'une méconnaissance totale des grands problèmes de la nation.

Recourir à cet énorme déficit pour résoudre le problème, c'est un peu comme étendre sur le sol des quantités de bouteilles vertes et de bouteilles blanches, puis de lancer un jet d'eau sur les bouteilles en espérant qu'une partie de l'eau ira dans les bouteilles vertes, mais non dans les bouteilles blanches.

Rien ne nous indique, dans le budget, si l'argent qui résultera de cet énorme déficit sera dirigé vers les domaines où il créerait de l'emploi. C'est la méthode du jet d'eau, et je suis convaincu qu'elle n'aura guère d'effet sur les problèmes de ce genre.

Le ministre est résolu à accroître les placements des Canadiens dans les entreprises canadiennes. Encore ici, il n'a pas prévu la création d'une sorte de fonds de mise en valeur du Canada, afin de stimuler les initiatives et d'encourager les Canadiens à placer leur argent dans les domaines où cela peut favoriser le bien commun. Il n'en est pas question. Encore une fois, on place les encouragements au sommet, avec l'espoir qu'il en coulera une partie jusqu'au bas de la pyramide. De plus, ne serait-ce pas le temps de réduire les impôts dans certains secteurs, afin de stimuler l'emploi?

Nous constatons avec plaisir que le ministre est maintenant décidé à s'occuper des personnes qui ont des comptes de frais élevés. Or, sa solution au problème, c'est simplement que le ministère du Revenu national va surveiller ce genre de chose. Je prétends que cela ne suffit pas.

En terminant, je veux déclarer que c'est la dernière fois que le parti PSD en tant que tel a l'occasion de débattre un budget à la Chambre. Pour cette raison, et vu le budget qui nous a été présenté, il me paraît utile d'inscrire certains faits au compte rendu.

Cette année, les paiements d'allocations familiales seront de 523 millions de dollars. Les paiements d'assistance-vieillesse, les allocations aux aveugles et aux infirmes et l'assistance-chômage atteindront au total \$96,856,000. L'assurance-hospitalisation et les subventions pour la santé publique en général s'élèveront à 317 millions de dollars.